

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE

DE AIN TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article N°46 et 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article N°65, 40 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT domicilié au : Boulevard Mohamed Boudiaf Wilaya de AIN TEMOUCHENT, informe les soumissionnaires ayant participé à 5ème avis de consultation N°07/D.D.P.I.FO/O.P.G./2026 affiché en date du 30/03/2026 Relatif à la réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 50 logements promotionnels aidés (35F3 et 15F4) avec 10 logements promotionnels libres (05 F3 et 05 F4) et 04 locaux commerciaux, 01 un bureau de gestion et conciergerie à TERGA

Projet	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre Technique)	Montant de l'offre Financière	Délai De réalisation proposé	Critère de Choix
la Réalisation des travaux en TCE+VRD et poste transformateur des 50 logements promotionnels aidés (35F3 et 15F4) avec 10 logements promotionnels libres (05 F3 et 05 F4) et 04 locaux commerciaux, 01 un bureau de gestion et conciergerie à TERGA	Cocontractant ETB ZAATOUT LAICHE Ayant le N° d'identification Fiscale 186300102283193	62.00 points	210 849 000.00 DA/TTC	24 Mois	Offre unique pré-qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de **AIN TEMOUCHENT**, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour affichage de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la wilaya de **AIN TEMOUCHENT** est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP et les quotidiens nationaux.

LA DIRECTRICE GENERALE